

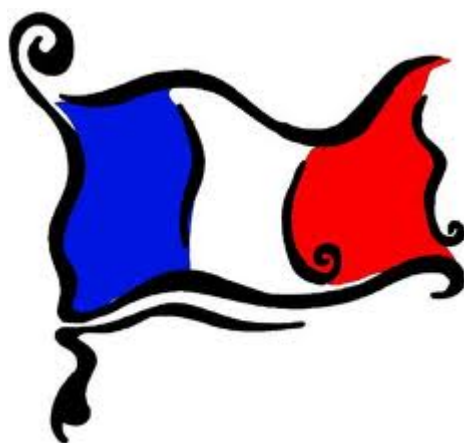


Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article605>

Avenir de la langue française

- Communiqués-Actualité-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : jeudi 4 octobre 2012

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

L'Association "Avenir de la langue française a lancé une campagne pour sensibiliser l'opinion publique à la sauvegarde de la langue française. L'originalité de cette action est qu'elle vise à agir à partir du niveau communal et à constituer un réseau national à partir de ce niveau. Nous publions ci-dessous l'appel lancé aux communes et signé par Albert Salon, Président de l'Association.

Avenir de la langue française (ALF), lance une nouvelle et importante action à laquelle je vous invite à participer en usant de toute votre influence.

Cette action vise à constituer une Ligue des Communes de France pour la langue française.

Elle implique que des communes diverses, de toutes tailles, de toutes régions de France, qu'elles soient ou non emblématiques par leur histoire et par les personnalités françaises qui y sont nées, délibèrent en leurs Conseils pour adopter un manifeste en faveur de la langue française, et adhérer de ce fait à cette Ligue informelle à laquelle nous donnerions une réalité et un retentissement médiatiques.

Le but est de trouver enfin un canal d'expression audible pour le peuple français qui ne dispose pas ou plus, en fait, de la possibilité, référendaire ou autre, de refuser l'abandon de sa langue consenti, voire programmé, par trop de nos élites.

Il s'agit pour vous, si vous le voulez bien, de trouver parmi vos proches, amis et relations personnelles - et de convaincre - des élus, maires et conseillers municipaux, motivés, influents, susceptibles de faire voter des villes et villages français.

Le moindre village serait un gain.

Vous trouverez, dans le dossier d'annexes joint, les principaux éléments de notre ambitieuse opération et des arguments pour la soutenir et pour convaincre vos interlocuteurs.

Vous partiriez peut-être de la délibération de Grigny, en l'adaptant ad libitum dans sa forme et son ton, mais en en gardant la vigueur et le caractère concret des propositions de politique de la langue française.

Vous réserveriez sans doute le manifeste en annexe 3, de nature et de ton très "progressistes" aux municipalités situées le plus à gauche sur l'échiquier politique français.

Et vous n'offririez, dans votre présentation aux autres maires et conseillers, que les manifestes (pétitions-appels) des annexes 4 et 7 mieux adaptés peut-être à leurs options politiques.

Vous pourriez insister sur le fait que cette action nationale d'envergure est soutenue par les mêmes associations et mouvements (40 au total !...) qui ont participé :

► le 18 juin 2011, à la grande manifestation du Panthéon pour la langue française et la diversité linguistique et

culturelle de l'Europe et du monde ;

► puis, au printemps 2012, à la vaste action de sensibilisation des candidats à la Présidence de la République, puis des candidats à la députation ;

► ainsi qu'au lancement simultané de la pétition-appel (annexe 4) signée par 50 hautes personnalités de France et d'autres pays.

Vous pourriez mentionner que notre action touche également d'autres pays de langue maternelle française, notamment la Belgique francophone et le Québec, avec les adaptations nécessaires.

Notre action a commencé (par l'Italie) à toucher plusieurs pays européens qui ont d'autres langues nationales, pour qu'un mouvement communal s'y dessine aussi en faveur de ces langues nationales.

La Ligue deviendrait, en cas de succès, "pour l'affirmation des langues nationales en Europe", contre la langue unique imposée...et la pensée unique qu'elle porte.

Bien des gens nous disent, ici en France, que l'idée est bonne, et disent se lancer à l'assaut de conseils généraux.

Espérons que cette idée ne sera pas jugée mauvaise chez vous.

Avec tous nos espoirs, et toute ma gratitude, au nom des 40 associations, dont la liste, assez impressionnante, est aussi jointe à ce courrier.

Bien à vous.

Albert Salon,

ancien Ambassadeur,

Président d'Avenir de la Langue française et du Forum francophone international .